

ARIANNE PHOSPHATE INC.

RAPPORT DE GESTION

Exercice terminé le 31 décembre 2021



TABLE DES MATIÈRES

ÉNONCÉS PROSPECTIFS.....	3
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS.....	3
FAITS SAILLANTS.....	4
REVUE OPÉRATIONNELLE ET HISTOIRE.....	5
TENDANCE DE L'INDUSTRIE DU PHOSPHATE.....	8
DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	9
INFORMATION ANNUELLE CHOISIE.....	10
ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	11
TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉ.....	11
FINANCEMENT.....	12
SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS.....	13
OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS.....	13
ARRANGEMENTS HORS-BILAN.....	14
OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS.....	14
APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES..	15
INSTRUMENTS FINANCIERS, RISQUES FINANCIERS ET GESTION DU CAPITAL.....	15
INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION.....	15

Ce rapport de gestion présente une analyse de la situation financière et des activités d'Arianne Phosphate Inc. (« Arianne » ou la « Société ») pour l'année terminée le 31 décembre 2021. Le présent rapport de gestion, préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1, approuvé par le conseil d'administration et daté du 30 mars 2022, doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (les « états financiers »).

Les états financiers devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés et vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, qui ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB.

Tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens (\$ CA), sauf indication contraire.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés que contient le présent rapport de gestion portent sur nos intentions, nos attentes et nos plans actuels et futurs, nos résultats, notre degré d'activité, notre performance, nos objectifs, nos réalisations ou tout autre évènement ou fait nouveau à venir et constituent des énoncés prospectifs. Les termes « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « prévoir », « tendances », « indications », « croire », « estimés », « probables » ou « éventuels », ou des variantes de ces termes ou d'autres termes similaires, visent à signaler des énoncés prospectifs. Dans le présent rapport de gestion, les énoncés prospectifs spécifiques incluent, sans toutefois s'y limiter, ceux portant sur l'évolution générale des activités, le début éventuel de la production commerciale et la situation de trésorerie de la Société. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les plus récentes informations mises à notre disposition ainsi que sur des estimations et hypothèses qui concernent, entre autres choses, la conjoncture économique et l'industrie minière en général et que nous avons formulées à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et de l'évolution prévue dans l'avenir, ainsi que d'autres facteurs que nous croyons pertinents et raisonnables dans les circonstances. Bien qu'ils soient raisonnables, ces énoncés comportent certains éléments de risque et d'incertitude, connus et inconnus et, par conséquent, les résultats réels et les évènements futurs pourraient être très différents de ce qui est prévu dans ces énoncés.

Arianne s'engage à respecter l'ensemble des lois, réglementations et permis relatifs aux questions environnementales et sociales dans le pays hôte concerné sur tous les aspects importants.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Arianne est une compagnie se concentrant sur le développement du projet de phosphate du Lac à Paul (Lac à Paul) situé au Saguenay-Lac-St-Jean, Québec. Les actions de la compagnie sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole DAN, à la bourse de Francfort sous le symbole JE9N et à la bourse américaine Over-the Counter (« OTC ») sous le symbole DRRSF. Le siège social de la Société est situé au 393, rue Racine est, bureau 200, Chicoutimi, Québec, Canada G7H 1T2.

FAITS SAILLANTS

- En février 2022, la Société a annoncé qu'elle a amorcé un programme de recherche en collaboration avec le Groupe de recherche en environnement et en biotechnologie du Cégep de Rivière-de-Loup visant le développement d'une nouvelle génération d'engrais à partir de déchets organiques et du concentré de phosphate à haute pureté et à faible contaminant d'Arianne.
- En décembre 2021, Arianne a annoncé qu'elle travaille avec l'Université du Québec à Trois-Rivières («UQTR») pour évaluer l'utilisation du concentré de phosphate de haute pureté d'Arianne dans les électrolyseurs qui produisent de l'hydrogène pour une utilisation dans les piles à combustible à hydrogène. Les travaux de l'UQTR se concentrent sur des conceptions autour d'une membrane échangeuse de protons (« PEM »).
- En novembre 2021, la Société a annoncé qu'à la suite de travaux d'essais préliminaires menés en collaboration avec plusieurs acteurs de l'industrie des batteries, la Société poursuivra d'autres essais additionnels avec son concentré de phosphate de haute pureté pour une analyse plus détaillée. Cette prochaine étape de test a été conçue pour répondre aux spécifications fournies par un grand producteur de batteries pour lequel un protocole d'entente a été mis en place. Ces essais seront réalisés dans une installation indépendante d'un producteur d'acide phosphorique purifié.
- Le 4 juin 2021, la Société a conclu un financement en équité d'un montant de 5 750 000 \$. Selon les termes du financement, Arianne a émis 11 500 000 unités au prix de 0,50 \$ l'unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 0,71 \$ jusqu'au 4 juin 2023.
- En avril 2021, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente de principe avec le Port de Saguenay concernant le futur site d'une installation de chargement maritime sur la rive nord de la rivière Saguenay. Cet accord permettra à la société et au port de finaliser les détails concernant les coûts, la construction et l'exploitation de l'installation à partir de laquelle Arianne expédiera son concentré de phosphate à l'échelle mondiale. L'accord final couvrira l'utilisation de l'installation pour une période initiale de 30 ans, ensuite renouvelable deux fois pour des périodes de 10 ans.
- En avril 2021, Arianne s'est associé au Centre de géomatique du Québec (CGQ) pour faire progresser la recherche et le développement d'une nouvelle méthode de conception et de surveillance future des activités de gestion des résidus de la société. Ces travaux utiliseront des outils de télédétection et géomatique associés à l'intelligence artificielle qui devraient grandement améliorer les aspects de sécurité des opérations d'Arianne.
- En mars 2021, la Société a annoncé la restructuration de sa dette et de sa ligne de crédit. Le prêteur a exercé 26 780 000 bons de souscription en actions ordinaires de la Société, réduisant ainsi la facilité de crédit de 31 496 897 \$ à 24 892 949\$, soit une réduction de 6 603 948 \$. La facilité de crédit sera prolongée pour une période de 5 ans à un taux d'intérêt annuel de 8 %. L'intérêt annuel peut être payé par la Société, soit en espèces, soit en actions ordinaires de la Société. La Société émettra 32 000 000 de bons de souscription avec un prix d'exercice de 0,33 \$ par action pour une

période de 5 ans. Le prêteur n'aura pas le droit d'exercer des bons de souscription de 2021 qui entraînerait la détention par le prêteur, à la suite d'un tel exercice, sur une base partiellement diluée, de plus de 19,9 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. La Société augmentera le prix pour rachat des redevances existantes accordées en faveur du prêteur à 11,25 M\$.

Arianne a aussi annoncé la conversion de sa dette subordonnée non garantie. Les détenteurs de 5 970 155\$ ont vu leurs dettes converties en actions ordinaires de la Société à un prix de 0,275\$ par action. Comme résultat de la conversion de la dette, le Société émettra un total de 21 709 655 d'actions ordinaires au détenteur de la dette. La Société a aussi annulé 11 028 584 bons de souscription qui avaient été initialement émis avec la dette et le fonds de roulement.

REVUE OPÉRATIONNELLE ET HISTOIRE

Bien que 85% de la production mondiale de phosphate soit utilisée dans les engrais, il existe une demande croissante pour d'autres applications spécialisées. La nature du gisement d'Arianne Phosphate permet à la société de produire un concentré de phosphate de très haute pureté et peu contaminé qui peut être utilisé pour d'autres applications, ainsi que pour les engrais. Arianne a été active dans la poursuite de plusieurs opportunités qui permettraient à son produit d'avoir une plus grande base de clients potentiels.

Lithium-Fer-Phosphate (LFP) batteries

Au cours des dernières années, la batterie Lithium-Fer-Phosphate (« LFP ») a gagné du terrain dans certains segments de l'industrie automobile. En effet, plusieurs grandes entreprises augmentent le nombre de véhicules utilisant ces batteries. Toutefois, la capacité de fournir un approvisionnement à la fois suffisant et sécuritaire en matériaux nécessaires pour produire ces batteries constitue actuellement une contrainte pour certaines technologies de batteries. C'est donc un défi important pour cette industrie. Dans le cas des batteries LFP, l'approvisionnement tant en fer qu'en phosphate est plus facile et devrait permettre une croissance substantielle attendue au cours des prochaines années.

Le concentré de haute pureté d'Arianne pourrait répondre à un large éventail de besoins, depuis les engrais jusqu'aux applications plus avancées. Sur la base de tests supplémentaires, les batteries LFP pourraient constituer un nouveau marché potentiel. Comme pour l'industrie des engrais, qui souffre actuellement d'importantes perturbations de l'approvisionnement, l'emplacement d'Arianne dans un environnement géopolitique sûr offre une sécurité d'approvisionnement pour ceux qui cherchent à s'approvisionner en phosphate.

Les premiers travaux entourant le concentré de phosphate de haute pureté de la Société ont indiqué qu'il conviendrait parfaitement à l'industrie et ont conduit Arianne à poursuivre activement cette opportunité.

Application directe

Arianne travaille avec le Cegep de Rivière-du-Loup sur le développement d'une nouvelle génération d'engrais utilisant des déchets organiques et le concentré de phosphate de haute pureté et à faible contamination d'Arianne.

Actuellement, la pratique de l'industrie consiste à prendre le concentré de phosphate et à l'expédier à une installation d'acide phosphorique. Il est alors combiné avec de l'acide sulfurique et d'autres ingrédients

pour fabriquer des engrais à base de phosphate pour ainsi produire du fertilisant tels que le Monoammonium phosphate (MAP) et le Di-ammonium Phosphate (DAP). En travaillant avec des organisations de recherche et des organisations commerciales, Arianne cherche des moyens de modifier le processus traditionnel et de combiner son concentré avec des déchets organiques ou d'autres bactéries qui permettraient à son concentré de phosphate d'être utilisé efficacement dans l'agriculture sans avoir recours à des fertilisants traditionnels.

Pour l'industrie agricole, cela pourrait donner à l'agriculteur la possibilité de s'éloigner des procédés à base d'acide et, en intégrant les résidus organiques, permettre un processus davantage circulaire et plus respectueux de l'environnement. Sur le plan logistique, cela permettrait également à Arianne d'être moins dépendante des installations en aval pour acheter son phosphate et le transformer en engrais.

Technologie à base d'hydrogène

Actuellement, les électrolyseurs ont trois défis principaux pour la production de masse : la performance, la durabilité et le coût. La recherche actuelle se concentre sur l'utilisation de matériaux à base de phosphate dans les composants de l'électrolyseur et permettrait de relever ces défis. Le phosphate permet une plus grande conductivité ionique et optimisera la production d'hydrogène.

Arianne Phosphate travaille avec l'Université du Québec à Trois-Rivières («UQTR») pour évaluer l'utilisation du concentré de phosphate de haute pureté d'Arianne dans les électrolyseurs qui produisent de l'hydrogène pour une utilisation dans les piles à combustible à hydrogène. Les travaux de l'UQTR se concentrent sur des conceptions autour d'une membrane échangeuse de protons (« PEM ») dans les électrolyseurs qui produisent de l'hydrogène aux fins d'une utilisation dans les piles à combustible.

Entente formelle

En septembre et décembre 2018, la Société a annoncé la signature officielle de deux ententes formelles pour la vente de son concentré d'apatite. En vertu de ces ententes à long terme, les clients s'engagent à acheter d'Arianne son concentré de phosphate de haute qualité, lequel sera acheminé à leurs installations pour être transformé en divers produits phosphatés. Ces accords prévoient également un mécanisme permettant de le prolonger au-delà des termes initiaux ainsi qu'une tarification qui tient compte de la haute qualité du concentré d'Arianne. La compagnie mène actuellement des discussions et des négociations avec d'autres clients potentiels.

À la fin de 2021 et au début 2022, Arianne a prolongé les ententes formelles, ce qui démontre l'intérêt du marché pour notre roche et le soutien que nous recevons de nos futurs clients.

Production d'acide phosphorique

En octobre 2019, Arianne a annoncé qu'elle avait reçu les résultats d'une étude portant sur une installation de fabrication d'acide phosphorique. Le concentré de phosphate igné d'Arianne a extrêmement bien réagi au cours du processus et était capable de produire un acide phosphorique de qualité titrant à 60% en P₂O₅ (« MGA ») contrairement au MGA habituellement vendu sur le marché de 52%. Il devrait donc pouvoir être dégagée une marge plus élevée lors de la vente. En outre, en raison de la haute qualité du concentré de phosphate d'Arianne, le sous-produit de gypse produit au cours du processus de production d'acide pourrait avoir une valeur commerciale, par opposition aux produits contaminés typiquement générés par l'utilisation de sources traditionnelles de phosphate sédimentaire. Ces tests devraient maintenant nous permettre de poursuivre les discussions avec plusieurs groupes qui se sont montrés

intéressés par les possibilités d'une installation de production d'acide phosphorique. Avec le bon partenaire, l'installation pourrait présenter de nombreux avantages. Le contrôle de sa propre source de roche phosphatée procurerait un avantage économique certain tout en permettant une sécurité d'approvisionnement accrue. En outre, cela fournirait également un acheteur pour environ 40% de notre propre production minière. L'entreprise s'est associée à la province du Nouveau-Brunswick pour l'examen de la construction d'une usine d'acide phosphorique à Belledune, au Nouveau-Brunswick.

Réserves du projet Paul

Les réserves prouvées et probables (P&P) estimées dans l'étude de faisabilité publiée en octobre 2013 sont présentées dans le tableau suivant.

Reserve ⁽¹⁾	Paul Zone (cut-off grade: 3.5% P ₂ O ₅)	
	Tonnage (Mt)	Grade (% P ₂ O ₅)
Proven (P)	313.71	6.92
Probable (P)	158.38	6.80
Total (P&P)	472.09	6.88

(1) Les réserves ont été estimées en 2013 à partir des ressources de la zone Paul estimées à l'époque qui s'élèvent à 590M,24 Mt à 7,13%P₂O₅ (teneur de coupure de 4,0%P₂O₅).

Ressources du projet Paul

Grâce à de nouvelles activités d'exploration réalisées en 2014, des ressources supplémentaires ont été estimées sur le projet. Toutes les ressources actualisées du projet du Lac à Paul sont présentées dans le tableau suivant.

	Measured (M) ⁽²⁾		Indicated (I) ⁽²⁾		Total (M&I) ⁽²⁾		Inferred (I) ⁽²⁾	
	Mt	%P ₂ O ₅	Mt	%P ₂ O ₅	Mt	%P ₂ O ₅	Mt	%P ₂ O ₅
Paul + extensions⁽¹⁾ (cut-off grade: 4% P ₂ O ₅)	317.64	7.29	385.06	7.05	702.7	7.16	26.01	6.58
Nicole (cut-off grade: 3.5% P ₂ O ₅)							78.20	5.34
Manouane (cut-off grade: 2.43% P ₂ O ₅)	136.90	5.93	26.90	5.64	163.80	5.88		
Traverse (cut-off grade: 3.5% P ₂ O ₅)							17.00	5.98
TraMan Sud (cut-off grade: 3.5% P ₂ O ₅)							146.00	5.30
Zone 2 (cut-off grade: 2.43% P ₂ O ₅)							64.00	4.55

Les ressources présentées ont été publiées dans des communiqués de presse du 18 février 2015, 16 juillet 2014 et 8 novembre 2011.

⁽¹⁾**Mise en garde :** Les ressources M+ I comprennent les réserves P&P

⁽²⁾**Mise en garde :** Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique. Il n'est pas certain que d'autres explorations permettront d'améliorer cette ressource inférée en ressources indiquées et mesurées.

Métallurgie

En 2020, la Société a annoncé qu'elle a reçu des résultats favorables d'essais métallurgiques qui ont été effectués aux installations de COREM à Québec au Canada. Les essais effectués plus tôt cette année, dont Arianne vient de recevoir le rapport, ont démontré les avantages de l'utilisation d'un agent collecteur différent provenant de NordChem, une entreprise canadienne qui fournit des produits et réactifs sur mesure pour l'industrie minière. Les résultats récemment reçus de ces tests ont démontré qu'Arianne pouvait produire un concentré de phosphate contenant en moyenne 40,25% P₂O₅ avec des taux de récupération variant entre 91,1% et 93,2%. Combiné à la rapidité avec laquelle ce collecteur agit et le retrait de certains autres agents cela permettrait de réaliser des économies de coûts dans la production de notre concentré de grande pureté.

En 2020, Arianne a également reçu de nouveaux résultats d'essais conçus pour optimiser son procédé métallurgique et réduire ses coûts d'opération. Le procédé a été exécuté à des températures d'eau plus basses pour simuler les températures de l'eau disponible sur le site pendant la majeure partie de l'année durant l'opération. L'utilisation d'eau à 4° C, contrairement à 20° C testé à l'origine, n'a montré aucun effet négatif sur les récupérations ou la qualité du concentré de phosphate d'Arianne et permettra ainsi à la Société de produire le même produit de qualité tout en réduisant le temps et les coûts associés au chauffage de l'eau.

Les essais réalisés en 2013 pour l'étude de faisabilité démontraient la possibilité de produire un concentré d'apatite contenant 38.6% de P₂O₅ avec un taux de récupération de 90%. Des tests additionnels réalisés à la demande de clients potentiels ont permis d'améliorer sensiblement la qualité du concentré, en diminuant la teneur de certains contaminants, réduisant ainsi le ratio des éléments mineurs (REM), qui passe de 0.089 à 0.030. Ces essais nous ont permis de produire plus d'une tonne de concentré ayant un teneur de 40% P₂O₅.

TENDANCE DE L'INDUSTRIE DU PHOSPHATE

Le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine a perturbé l'approvisionnement de nombreuses matières premières en provenance de Russie et a eu d'énormes répercussions sur le marché des engrais. La Russie est un très grand producteur et exportateur de divers engrais, dont le phosphate. Le projet du Lac à Paul peut offrir un approvisionnement intérieur pour l'Amérique du Nord, ainsi qu'une exportation vers d'autres régions du monde. Cela continue de souligner l'importance d'une juridiction géopolitique sûre.

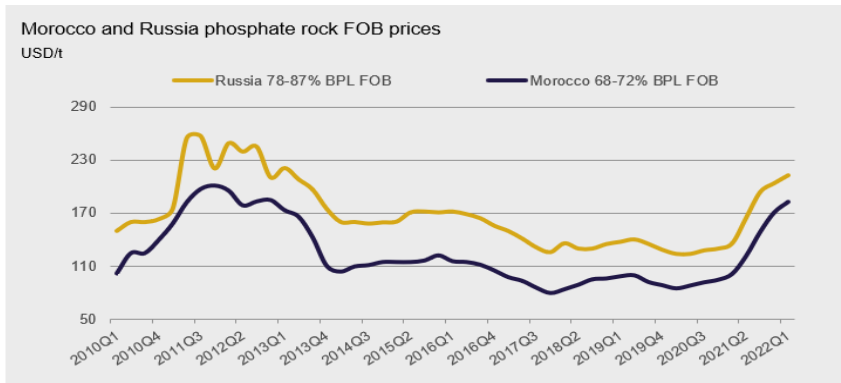
La demande globale pour le phosphate devrait continuer d'augmenter à moyen et long terme en raison de la croissance de la population mondiale et du changement des habitudes alimentaires vers une alimentation plus riche en protéines.

Dans ce contexte, le projet du Lac à Paul pourrait combler une partie de ce déficit et assurer une source de roches phosphatées de très bonne qualité. Le phosphate n'a pas de substitut et est un élément clé indispensable à la vie. Il permet le développement des racines et augmente la résistance des plantes à la sécheresse.

Les acheteurs de phosphate (les clients potentiels) sont préoccupés par la sécurité d'approvisionnement et s'intéressent à la situation géopolitique de la région où se trouve la mine qui pourra les approvisionner. Le projet du Lac à Paul est situé dans une région minière où l'environnement politique est stable. De plus,

en raison de la législation européenne et des problèmes environnementaux en Amérique du Nord, il y a une prise de conscience croissante de la nature du concentré de phosphate utilisé dans la production d'engrais et d'autres applications. En raison de ces préoccupations croissantes, l'intérêt pour la roche de phosphate de pureté supérieure, comme celui d'Arianne, devrait augmenter. De plus, les événements récents entourant la COVID-19 devraient concentrer l'attention sur la chaîne alimentaire et la chaîne d'approvisionnement et donc sur l'attractivité du projet du Lac à Paul.

Depuis le début de l'année 2021, le marché des engrais a connu de nombreuses perturbations. Cela se reflète sur le prix de la roche phosphatée qui a considérablement augmenté depuis le début de 2021.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Évaluation et compensation des gaz à effet de serre

Dans le cadre de sa politique de développement durable, Arianne compense ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en investissant dans des projets de développement durable et d'innovation.

Bilan des compensations d'Arianne au 31 décembre 2021.

Émissions	Tonnes
1999-2010	867
2011	222
2012	963
2013	100
2014	2 070
2015	37
2016 ⁽¹⁾	207
2017 ⁽¹⁾	45
2018 ⁽¹⁾	29
2019 ⁽¹⁾	25,2
2020 ⁽¹⁾	-
Équivalent financier	4 259

Prix/tonne CO ₂ (\$/tonne)	20.82
Montant à compenser (\$)	88 672
Montants déjà investis	\$
Global TraPs 2011	5 181
UQAC — Chaire Éco-conseil	4 240
Global TraPs 2012	3 490
Bourse de recherche 2012-2014	27 000
Carbone Boréal 2012	37
Biopierre	1 000
Totaux investis	40 948
Compensation supplémentaire à investir	43 252

- (1) Arianne Phosphate s'est engagé à compenser ses gaz à effet pour la période d'exploration. La phase d'exploration s'est terminée après avoir obtenu le décret ministériel du Gouvernement du Québec en décembre 2015. La Société continuera à quantifier et publier ses GES sans toutefois les compenser.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

Faits saillants des trois derniers exercices

	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$	\$
Actif total	67 853 084	64 805 604	64 219 430
Passifs financiers non courants	22 580 784	3 276 453	8 533 677
Perte nette	8 830 013	5 912 521	2 155 757
Perte nette par action	0,05	0,05	0,02

Résultats opérationnels pour l'année close le 31 décembre 2021

La perte nette pour l'année terminée le 31 décembre 2021 est de 8 830 013 comparée à une perte nette de 5 912 521 pour l'année 2020 et 2 155 757 pour l'année 2019.

L'augmentation de la perte nette au cours des deux dernières années s'explique principalement par l'augmentation des coûts d'emprunt due à la conversion de la dette en actions qui a créé une perte sur la conversion de 3,5 millions de dollars (M \$) compensée par un gain sur l'extinction de la dette de 1,2 M \$. La charge d'impôts différés passe de 67 467 \$ en 2020 à 587 649 \$ en 2021, ce qui représente des ajustements au titre des crédits d'impôts reçus les années précédentes. Il s'agit de dépenses hors trésorerie. Les dépenses ont généralement augmenté en 2021 pour retrouver le niveau régulier de sortie de fond la Société. En 2020, en raison d'un niveau d'activité plus faible, dû aux incertitudes de l'environnement liées à la Covid-19, la Société a révisé l'utilisation de sa trésorerie pour s'adapter à la situation.

En 2021, les salaires et avantages sociaux ont augmentés de 220 390 \$, les honoraires professionnels et de consultants ont augmentés de 222 952 \$, les frais de gestion ont augmentés de 10 833 \$ et la communication a augmenté de 154 787 \$.

L'augmentation de la perte nette de 2019 à 2020 s'explique par la classification des coûts d'emprunt en tant que dépenses en raison du stade auquel se trouve la Société. Étant donné que la Société est actuellement dans une période de levée de fond pour son projet par le biais de financements et d'ententes d'approvisionnement et qu'elle ne réalise pas de travaux techniques substantiels, la Société a suspendu la capitalisation de ses coûts d'emprunt jusqu'à ce que d'autres travaux techniques soient effectués sur le projet.

La perte d'exploitation de 1 569 999 \$ en 2021 est plus élevée que celle de 816 783 \$ en 2020, en raison principalement de l'augmentation des dépenses susmentionnée et d'un gain de 138 064 \$ réalisé sur la vente du camp minier et des génératrices en 2020.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2021, l'actif total est de 67 853 084 \$ comparativement à l'actif total au 31 décembre 2020 de 64 805 604 \$. La principale raison de cette augmentation est le financement par actions de 5 750 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 et 430 836 \$ pour les coûts de développement, compensés par les crédits d'impôt reçus de 1 026 171 \$.

Les actifs courants au 31 décembre 2021 de 5 243 870\$ ont augmentés depuis le 31 décembre 2020 alors qu'ils étaient de 941 588 \$. Ceci s'explique par un montant plus élevé de trésorerie et équivalents de trésorerie suite à la levée de capital supplémentaire par l'émission de capital action.

Les passifs courants au 31 décembre 2021 au montant de 2 456 663 \$, sont inférieurs à ceux du 31 décembre 2020 qui s'élevaient à 37 651 750 \$. Ceci s'explique par le refinancement de la ligne de crédit qui expire maintenant en mars 2026.

TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉ

Au 31 décembre 2021, la Société avait un fonds de roulement de 2 787 207 \$. La direction de la Société estime qu'elle dispose de suffisamment de fonds pour maintenir l'état de ses obligations actuelles et garder ses propriétés en bon état, pour payer ses frais généraux et administratifs courants, ses dépenses de développement et pour faire face à ses responsabilités, obligations et engagement existants au-delà des 12 mois suivants, subséquentement au financement clôturé le 4 juin 2021.

La capacité de la Société à poursuivre ses activités futures au-delà de douze mois et à financer ses dépenses de développement dépend de la capacité de la direction à obtenir des financements supplémentaires, ce qui peut être réalisé de plusieurs façons, y compris, mais sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de participation, d'emprunt ou sécuriser l'apport en capital des différents partenaires potentiels. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir ou que ses sources de financement ou initiatives seront disponibles à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

Flux de trésorerie provenant de (affecté à)	Année close le 31 décembre 2021 \$	Année close le 30 décembre 2020 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(1 921 765)	(1 149 422)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(773 587)	(470 610)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 546 515	1 893 238
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 398 337	273 206

Activités opérationnelles

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles totalisaient 1,9 M \$ comparées à des sorties de 1,1 M \$ pour la même période en 2020. La raison de la variation des activités opérationnelles de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est due aux frais payés en ce qui concerne l'extension de la ligne de crédit, la conversion des prêts et la facilité de fonds de roulement et les dépenses d'opération qui étaient plus élevées que dans la même période de 2020 en raison du niveau des activités et des transactions qui ont augmentés.

Activités d'investissement

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, la trésorerie utilisée dans les activités d'investissement s'est chiffrée à 0,8 M \$, alors que 0,4 M \$ a été payé en 2020, ces deux montants représentent les dépenses en immobilisations corporelles. La différence est la réception d'un crédit d'impôt de 1,0M\$ pour l'année se terminant le 31 décembre 2021, et 0,1M\$ pour l'année se terminant le 31 décembre 2020.

Activités de financement

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, 5,7 M \$ en entrées de trésorerie ont été générés par l'émission d'actions provenant d'un placement privé et 0,4 M \$ d'entrée de trésorerie ont été générés par l'émission d'actions provenant de l'exercice de bons de souscription compensés par 0,5 M\$ de frais d'émission d'actions. Pour l'année close le 31 décembre 2020, 1,9 M\$ provient de l'émission d'actions dans le cadre d'un placement privé.

FINANCEMENT

Financement

Le 4 juin 2021, la Société a conclu un financement par actions d'un montant de 5 750 000 \$. Selon les termes du financement, Arianne a émis 11 500 000 unités à un prix de 0,50 \$ par unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet au détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 0,71 \$ jusqu'au 4 juin 2023.

Fonds de roulement

Au 31 décembre 2021, le fonds de roulement est de 2 787 207 \$ comparé à un fonds de roulement négatif de 36 710 162 \$ au 31 décembre 2020. Le fonds de roulement négatif en 2020 était dû à la ligne de crédit comptabilisée dans le passif courant en raison de son échéance à ce moment-là. En 2021, comme a été prolongée de 5 ans, elle est enregistrée comme un passif non courant.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	31 Mars 2020 \$	30 juin 2020 \$	30 septembre 2020 \$	31 décembre 2020 \$	31 Mars 2021 \$	30 juin 2021 \$	30 septembre 2021 \$	31 décembre 2021 \$
Gain net (perte)	(1 830 034)	(750 023)	(1 666 073)	(1 666 391)	(4 396 059)	(1 506 590)	(1 158 719)	(1 768 745)
Perte par action de base et diluée	(0.01)	(0.01)	(0.01)	(0.01)	(0.01)	(0.01)	(0.01)	(0.01)

Les montants divulgués pour les trimestres 2021 ont été ajustés, se reporter à la note 22 des états financiers consolidés au 31 décembre 2020.

Pour chaque trimestre des exercices 2021 et 2020, les informations contenues dans le sommaire des résultats trimestriels sont présentées conformément aux IFRS. Les montants de ce tableau sont présentés en dollars canadiens, également la devise fonctionnelle de la Société.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les transactions suivantes se sont produites au cours de l'année terminée le 31 décembre 2021 et 2020.

	2021 \$	2020 \$
Transactions avec les administrateurs et hauts dirigeants ⁽¹⁾		
Rémunération à base d'actions	122 035	121 701
Honoraires de gestion	<u>82 083</u>	<u>71 250</u>
	204 118	192 951
Salaires et charges sociales ⁽²⁾	<u>488 365</u>	<u>202 786</u>
	<u>692 483</u>	<u>395 737</u>
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer	<u>6 667</u>	<u>52 029</u>

(1) La direction principale est composée du chef de la direction, du chef des finances, du chef de l'exploitation, du président et du président exécutif du conseil d'administration.

(2) Les salaires et les avantages sociaux inscrits aux immobilisations corporelles s'élèvent à 281 932 \$ (168 683 \$ en 2020).

La Société a conclu des contrats d'emploi et de gestion avec ses principaux dirigeants dont la rémunération annuelle estimative s'élève à 500 000 \$. Ces contrats sont renouvelables annuellement. Les contrats conclus avec les principaux dirigeants de la Société renferment des dispositions qui s'appliquent en cas de licenciement sans motif valable ou de changement de contrôle. Si tous les membres de l'équipe de direction avaient été licenciés sans motif valable le 31 décembre 2021, la Société aurait dû verser une somme totale de 600 000 \$ à titre d'indemnités de départ. Si un changement de contrôle avait eu lieu le 31 décembre 2021, les indemnités de départ se seraient élevées à 475 000 \$ (en supposant que le départ ait fait suite à un changement de contrôle et que chacun des membres de l'équipe de direction ait choisi de recevoir ces indemnités). Si les actifs de la société avaient été vendus à une « entité sans lien de dépendance » le 31 décembre 2021, les montants totaux payables à l'équipe de direction au titre de la

rupture auraient totalisé 725 000 \$ (en supposant qu'ils soient partis après un changement de contrôle et que chacun nommé Exécutif ait opté pour recevoir cette compensation).

Suite à la nomination de Brian Ostroff à titre d'administrateur de la Société le 4 juin 2014, Windermere est considérée comme une partie liée, car elle exerce une influence notable sur la Société par sa représentation au conseil d'administration. Tous les accords et transactions avec Windermere sont déjà divulgués dans ces états financiers et ne sont donc pas décrits dans la présente note.

Ocean Partners est également considéré comme une partie liée, car deux administrateurs de la Société sont des administrateurs d'Ocean Partners. Tous les accords et transactions avec Ocean Partners sont déjà divulgués dans ces états financiers et ne sont donc pas décrits dans cette note.

ARRANGEMENTS HORS-BILAN

À la date du présent rapport de gestion, la Société n'a pas d'arrangements hors bilan qui ont, ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir un effet actuel ou futur sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société, y compris, et sans limitation, des considérations telles que la liquidité et les ressources en capital.

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

- a) La Société a accordé au prêteur de la ligne de crédit d'août 2012 une redevance de 1\$ par tonne de ventes de concentrés de phosphate du projet du Lac à Paul. Cette redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 6 millions \$. En juillet 2013, la Société a également accordé au prêteur de la deuxième ligne de crédit une redevance de 0,25 \$ par tonne de ventes de concentrés de phosphate du projet du Lac à Paul. Cette redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 2,25 million de dollars. Cette redevance devra être rachetée par la Société pour le même montant en cas de changement de contrôle dans le cadre duquel au moins 90 % des actions émises et en circulation de la Société sont acquises, achetées ou détenues par un tiers, soit par une offre publique d'achat ou toute autre transaction avec le même résultat. La Société a également accordé aux autres parties une redevance de 2,75% sur le rendement net de la fonderie. La redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 2,5 millions de dollars.
- b) La Société a octroyé des contrats en relation avec le développement du projet du Lac à Paul pour un total de 223 148 \$. Ces contrats n'ont pas de date de terminaison et les décaissements seront effectués en conformité avec les étapes des projets.

Voici les échéances contractuelles des passifs financiers y compris les intérêts le cas échéant au 31 décembre 2021 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	12 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Créditeurs et charges à payer	214 130	214 130	214 130	-	-
Obligations locatives	109 724	109 724	66 353	43 371	-
Dettes et facilité de crédit	43 139	60 000	-	60 000	-
Lignes de crédit	18 395 609	35 818 099	2 133 041	2 051 977	31 633 081

APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, exigent que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes complémentaires. Un résumé des principales conventions comptables est présenté à la note 2 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, et un résumé des estimations et jugements comptables déterminants est présenté à la note 4 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

INSTRUMENTS FINANCIERS, RISQUES FINANCIERS ET GESTION DU CAPITAL

Les instruments financiers, les risques financiers et de la gestion du capital de la Société sont présentés et décrits dans les états financiers intermédiaires consolidés résumés pour l'année terminée le 31 décembre 2021.

INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 mars 2022, 185 475 310 actions ordinaires sont émises et en circulation. De plus, il y a 6 707 083 options d'achat d'actions, 45 022 875 bons de souscription et 579 159 options octroyées aux courtiers en circulation.

(s) Raphaël Gaudreault
Raphaël Gaudreault
Chef des opérations (COO)

(s) Pier-Élise Hébert-Tremblay
Pier-Élise Hébert-Tremblay
Chef de la direction financière (CFO)

Conseil d'administration et dirigeants

Dominique Bouchard, Président exécutif du conseil d'administration

Jeffrey Beck, Chef de la direction et Administrateur

Brian Ostroff, Président et Administrateur

Jim Cowley, Administrateur

Steven L. Pinney, Administrateur

Siva J. Pillay, Administrateur

Marco Gagnon, Administrateur

Claude Lafleur, Administrateur

Raphael Gaudreault, Chef des opérations

Pier-Élise Hébert-Tremblay, Chef des finances

Symboles boursiers

DAN : TSX-V (Canada)

JE9N : FSE (Allemagne)

DRRSF : OTC (USA)

Siège social

393, rue Racine Est, suite 200

Chicoutimi (Québec) G7H 1T2

Tél. : (418) 549-7316

Fax : (418) 549-5750

Courriel : info@arianne-inc.com